

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12851**

### Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Université Paris 13 spécialité Télécommunications et réseaux

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                          | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION   |
|---|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13 | Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'université de Paris XIII, Directeur de l'Institut Galilée |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux, 326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialité Télécommunications et réseaux des Ingénieurs Sup Galilée de l'Université Paris 13 a pour objectif de former et certifier des ingénieurs compétents dans les domaines de la communication et des réseaux aussi bien informatiques que téléphoniques. Ces ingénieurs sont capables d'étudier, de développer et de gérer tous les aspects du transport de l'information, ainsi que les applications autour de la programmation réseau, des technologies Web et Multimédia et plus généralement des systèmes informatiques.

#### **Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur**

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.

Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.

Maîtrise des méthodes et des outils du métier d'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.

Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielles, respect des procédures qualité, sécurité.

Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.

Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

#### **Dimension spécifique à chaque école**

Connaissances, capacités ou aptitudes particulières développées dans la certification :

Culture d'entreprise : l'ingénieur connaît le fonctionnement économique, financier et juridique d'une entreprise ; il connaît les méthodes et outils de conception et gestion de projets ;

Connaissances scientifiques : traitement du signal, transmissions, outils informatiques ;

Capacités à concevoir, organiser, administrer, conseiller dans le domaine des réseaux et systèmes informatiques ;

Capacité à organiser, faire des études fonctionnelles, développer, superviser, conseiller dans le domaine de l'ingénierie téléphonique ;

Capacité à concevoir et administrer des services Web et applications multimédia.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les ingénieurs Sup Galilée de l'Université Paris 13 de la spécialité Télécommunications et Réseaux sont amenés à travailler dans les secteurs des télécommunications et de l'informatique. Ils rejoindront des entreprises ou des départements spécialisées dans les technologies de l'information : opérateurs de télécommunications, constructeurs, sociétés de service ou de conseil, grands groupes industriels.

Les Ingénieurs Sup Galilée de l'Université Paris 13 de la spécialité Télécommunications et Réseaux sont amenés à travailler comme

Ingénieur chef de projet

Ingénieur d'études

Ingénieur R&D

Ingénieur radio

Ingénieur transmission

Administrateur réseaux ; administrateur sécurité

Administrateur de système d'exploitation

Responsable informatique

Consultant réseau et informatique

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

**M1802** : Expertise et support en systèmes d'information

**M1805** : Études et développement informatique

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après un cursus de formation organisé en six semestres

- Les cinq premiers semestres comportent chacun 450 heures d'enseignement encadré, soit 2250 heures au total.
- Le sixième semestre est consacré intégralement au stage de fin d'études. Les soutenances de stage et le jury d'attribution du diplôme d'ingénieur se déroulent au mois d'octobre.

Le programme d'études est organisé autour de 6 pôles pédagogiques : un pôle pédagogique est un " ensemble de connaissances organisées autour des missions de l'ingénieur " comprenant des unités d'enseignement (UE).

Une unité d'enseignement est un "ensemble de modules concourant à la connaissance et/ou à la maîtrise d'une même application technologique, économique ou humaine et correspondant à une cohérence pédagogique"

Les pôles et unités d'enseignement associées sont les suivants :

- Pôle 1 : Outil de base de Télécommunications et transmission [3 UE / 38 ECTS]
- Pôle 2 : Théorie et traitement du signal [3 UE / 38 ECTS]
- Pôle 3 : Outils informatiques [4UE / 40 ECTS]
- Pôle 4: Option d'approfondissement et projet de fin d'études [2UE / 16 ECTS]
- Pôle 5 : Culture d'entreprise et de communication [5UE / 33 ECTS]
- Pôle 6 : Stages [16 ECTS]

Modalités d'évaluation des acquis des élèves :

Une unité d'enseignement se déroule intégralement sur un semestre et est évaluée par un contrôle final et un contrôle continu, incluant les Travaux Pratiques et projets. Les crédits ECTS sont donc attribués aux unités d'enseignement (UE). Les validations sont annuelles.

### Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | QUINON | COMPOSITION DES JURYS  |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Directeur de l'Institut Galilée, Directeur adjoint chargé de l'école d'ingénieurs, Responsable des cours communs, Directeurs/Directrices de spécialités  |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |  |
| Après un parcours de formation continue                          | X      |  |
| En contrat de professionnalisation                               | X      |  |
| Par candidature individuelle                                     | X      |  |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2010                      | X      | Le Directeur de l'Institut Galilée (directeur de Sup Galilée), un représentant du Conseil d'Administration de l'Université de Paris 13, un représentant du CEVU de l'Université de Paris 13, un représentant du Centre du Développement International et Professionnel (CeDIP-FC) de l'Université de Paris 13, le directeur de la spécialité informatique, des enseignants et industriels du domaine |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS   | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX  |
|--|--|
| <p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <p>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master.</p> <p>Pour une des options de 3e année, "Multimédia, images et réseaux", une grande partie des cours est rattachée au Master 2 SIM (Signal, Images et Multimédia) de l'Université Paris 13, Institut Galilée.</p> | <p>Il est possible de suivre la dernière année dans une université européenne (accord Erasmus/Socrates de l'Université Paris 13), canadienne (accord Crepuq de l'Université Paris13), d'état des États-unis (accord MICEFA de l'Université Paris 13) ou australienne (accord direct de l'école et l'Université de Perth)</p> |

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°83-726 du 28 juillet 1983 et arrêté du 27 septembre 1983

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

Arrêté du 24 février 2011 publié au Journal officiel du 5 avril 2011 page 5991 (NOR ESR51029188A) - formation initiale sous statut d'étudiant et VAE - habilitation pour 3 ans

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

600 diplômés depuis la création, 75 élèves présents dans l'école, 25 diplômés par an (octobre 2007).

<http://www.sup-galilee.univ-paris13.fr>

### Autres sources d'information :

[Sup Galilée](#)

### Lieu(x) de certification :

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Galilée - Sup Galilée 99, avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

### Historique de la certification :

1983 : Ingénieur diplômé de la Formation Supérieure d'Ingénieurs en Télécommunications de l'Université Paris-Nord (FSIT)

1993 : Ingénieur diplômé de l'Institut Scientifique et Polytechnique dit "Institut Galilée" (ISPG), spécialité Télécommunications

2007 : Ingénieur diplômé de l'Université Paris 13, spécialité Télécommunications et Réseaux